



Contrat Fondant Miel et Plantes Aromatiques et Médicinales AMAPP les Pâtissons du Montois 2019

L'association a pour objet de maintenir (et d'inciter à l'installation) les exploitations de proximité, pratiquant l'agriculture Biologique, fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables. Comment ? Les consom'acteurs pré-financent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines distributions). En s'engageant par la signature de ce contrat, producteurs et consom'acteurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires

Le producteur : JOUAN Guillaume

Adresse : 100, Route Nationale
89300 Saint Aubin sur Yonne

Téléphone : 06.37.61.31.85

Site internet : laruchedessens.fr

@ : alcedo_post@hotmail.com

Le Consom'Acteur :

Adresse :

.....

Téléphone :

@ :

Termes du contrat :

Le principe est une provision financière sans réserver à l'avance les produits. Votre avance (**minimale de 20 euros**) vous donnera la possibilité d'acheter nos produits « au fur et à mesure » selon vos choix. Une fois votre avance épuisée, vous pourrez la réapprovisionner, même pendant la durée du présent contrat. Le restant sera reporté sur le prochain contrat. Les chèques seront faits à l'ordre de **Monsieur Jouan Guillaume**.

Les livraisons ont lieu le **dernier Vendredi tous les 4 mois à 18H30** (sauf livraison exceptionnelle)

Date	Produits	Versement (Chèque/Espèce)	Débit/Achat	Solde	Signature

Engagements :

Le producteur déclare avoir perçu le paiement du présent contrat.
Tous deux sont à jour de leur cotisation à l'Amapp

Signatures, précédées de la date et de la mention « lu et approuvé »